

Formation continue et postgrade  
Chemin de la Ciblerie 45  
2503 Bienne  
SUISSE

T 032 886 99 31  
formation.continue@hep-bejune.ch  
www.hep-bejune.ch

## **CAS MITIC**

---

### Concept de formation

Auteur Marie-Christine Schnegg  
Date Mai 2018  
Version 11

## 1. Introduction : une formation nécessaire

---

Les MITIC(s) prennent de plus en plus de place dans notre quotidien.

*« L'école publique assume des missions d'instruction et de transmission culturelle auprès de tous les élèves. Elle assure la construction de connaissances et l'acquisition de compétences permettant à chacun et chacune de développer ses potentialités de manière optimale...*

*...En particulier elle fonde et assure le développement **de connaissances et de comportements de citoyen et d'acteur social** impliquant l'acquisition des aptitudes et des attitudes d'action en tant qu'individu membre d'une collectivité et de citoyen développant un usage pratique et critique des supports, instruments et technologies de l'information et de la communication, intégrant une approche de l'environnement économique et s'insérant dans le processus d'orientation scolaire et professionnelle... »<sup>1</sup>*

Dans les établissements scolaires de nos trois cantons, un responsable MITIC est désigné. Il contribue, selon un cahier des charges cantonal spécifique, à l'intégration des MITIC dans les écoles.

Dans ce but, il :

- accompagne les enseignants
- anime des ateliers
- accompagne des projets
- assume la fonction de personne-ressource
- met continuellement à niveau ses connaissances et compétences techniques
- participe aux journées de formation continue spécifiques proposées

Une formation certifiée MITIC s'avère nécessaire afin de préparer les animateurs.trices à assurer cette tâche particulière. Les besoins de formation ont été avérés dans les trois cantons.

Pour y répondre, la HEP-BEJUNE met sur pied une formation spécifique débouchant sur un Certificate of Advanced Studies (CAS de 15 crédits ECTS), le CAS MITIC.

---

<sup>1</sup> Déclaration de la Conférence inter cantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), relative aux finalités et objectifs de l'école publique du 30 janvier 2003

## **2. Des compétences spécifiques à développer**

---

### **2.1. Où se situe l'école ? Comment l'aider à évoluer ?**

Nos élèves devront maîtriser le numérique, et pas uniquement le consommer. Ils devront utiliser les médias de manière responsable, comprendre et utiliser les technologies de l'information et de la communication.

Cette formation en cours d'emploi vise l'acquisition de compétences spécifiques nécessaires à la conduite de l'animation MITIC en établissement de niveau F2. Elle se décline sur quatre thèmes principaux, divisés en modules.

### **2.2. Quatre thèmes**

#### **2.2.1. Thème 1 : L'animateur MITIC et son environnement**

Le rôle de l'animateur MITIC en établissement (cahier des charges, attitude) et les ressources à disposition des écoles

Accompagner les enseignants dans l'utilisation des MITIC en classe :

- en proposant des formations adaptées en fonction des nouveautés
- en accompagnant la pratique des collègues
- en conseillant ses collègues
- ...

Ce niveau met également l'accent sur les nombreuses ressources pédagogiques, cantonales et extra cantonales, à disposition des écoles.

#### **2.2.2. Thème 2 : L'animateur MITIC 4.0**

L'école, les réseaux sociaux, les médias : droits et devoirs, éducation aux médias, prévention et éthique.

Développer l'usage pratique et critique des supports, des instruments et des technologies de l'information et de la communication :

- en étudiant les réseaux sociaux, en particulier les droits et les devoirs qui y sont liés.
- en sensibilisant les participant.e.s à l'utilisation des espaces de stockage et d'échanges délocalisés de type « clouds »

L'éducation aux médias représente un volet incontournable dans le cadre d'un travail avec des enfants ou des adolescents.

#### **2.2.3. Thème 3 : L'animateur MITIC branché et débranché**

La pensée informatique, les algorithmes et la robotique

Réfléchir sur le concept de « pensée informatique » et entrer dans le monde de la robotique, la domotique, ... qui se développent dans notre quotidien :

- en définissant, par exemple, les notions : d'informatique, d'algorithmes, de « machines », de langage, d'information, ...
- en contextualisant l'informatique dans les domaines scientifiques, techniques et industriels.

#### 2.2.4. Thème 4 : Travail de fin de formation (TFF)

Le travail de fin de formation est élaboré selon plusieurs critères qui sont évalués en fin de formation. Une soutenance orale du TFF est organisée.

### **3. Formation : répartition des crédits**

---

La formation totalise 15 crédits ECTS:

Les trois premiers thèmes équivalent à 4 crédits ECTS chacun.

Le dernier thème (TFF) en représente 3.

### **4. Public visé et conditions d'admission**

---

La formation proposée s'adresse à un public d'enseignant.e.s diplômé.e.s, en priorité aux enseignant.e.s recommandé.e.s par des établissements de l'espace BEJUNE et dont la candidature est validée par les services de l'enseignement.

Les conditions d'admission détaillées y compris celles concernant les demandes hors de l'espace BEJUNE, figurent dans le règlement spécifique de la formation.

### **5. Organisation générale**

---

Les cours ont lieu, en principe, en dehors du temps d'enseignement : le mercredi de 13h30 à 17h30 ainsi que le samedi de 8h30 à 16h.

La formation est constituée de modules obligatoires.

Une liste de modules facultatifs figurant dans l'offre de cours de formation continue sera présentée en début de formation.

## Volume horaire de la formation : synthèse

<i>Thèmes de formation</i>	<i>Temps présentiel</i>	<i>Travail autonome</i>	<i>Nombre de crédits ECTS</i>
1. L'animateur MITIC et son environnement	72h	28	4
2. L'animateur MITIC « 4.0 »	90h	10	4
3. L'animateur MITIC débranché et voyage d'études	64h	36	4
4. Travail personnel de fin de formation, rédaction, présentation		90h	3
<b>TOTAL</b>	<b>226h</b>	<b>164h</b>	<b>15 crédits</b>
Modules facultatifs de mise à niveau			Non crédité

## 6. Certification

---

Le Certificate of Advanced Studies (CAS) est délivré au terme de la formation aux conditions suivantes :

- suivi régulier de tous les modules de formation (20% d'absence justifiées au maximum),
- rédaction d'un travail de fin de formation conforme aux directives,
- soutenance orale de ce travail devant son groupe d'accompagnement

Le règlement et les directives font foi.

Une procédure de validation des acquis peut être demandée. La direction de la formation statue.

La formation démarre en principe en automne 2018 et est répartie sur quatre semestres, rédaction et validation du travail de fin de formation comprises.

Le travail final demandé est constitué de trois parties :

### 6.1. Une production écrite

qui relate le parcours du candidat, son évolution au cours de la formation, basée sur un journal de bord (pratique réflexive)

### 6.2. Une animation devant les pairs

qui sera réalisée dans son établissement pendant la formation et dont un compte rendu sera présenté (moyen à définir). Cette réalisation sera complétée par un document dont la teneur sera spécifiée.

### 6.3. Accompagnement

d'un collègue organisé durant la formation. Celui-ci sera présenté sous forme médiatique. Cette réalisation sera complétée par un document dont la teneur sera spécifiée.

## 7. REMARQUES complémentaires

---

L'ouverture de la formation à des enseignants en provenance d'autres cantons romands est possible (voir règlement du CAS).

Certains modules pourront éventuellement être ouverts à un public plus large lorsque l'organisation le permet.

La logique de formation et les objectifs visés ne permettent pas une formation modulaire libre. Les participants constituent une volée de candidats au CAS MITIC.

## 8. Bibliographie

---

Amadiou, F., & Tricot, A. (2014). *Apprendre avec le numérique, mythes et réalités*. [Document pdf] repéré à <http://extranet.editis.com/it-yonixweb/images/322/art/doc/c/c7370ad13131343132393237393835373138323332.pdf> dernière consultation : mars 2018.

Association AUPTIC. (2017). [Apports des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) à la pédagogie et aux apprentissages]. Repéré à : <https://auptic.education/> dernière consultation : mars 2018.

#ClasseTICE (2018). [Ce site a pour vocation de recenser des activités, des ressources et des outils numériques mobilisables dans le cadre des apprentissages disciplinaires à l'école primaire]. Repéré à <http://classetice.fr/> dernière consultation : mars 2018.

Commission de l'éthique en science et en technologie. (2015). *Une enquête canadienne sur l'utilisation des TICE en classe*. [Document pdf]. Repéré à [http://www.ethique.gouv.qc.ca/en/assets/documents/CEST-Jeunesse/CEST-J-2015-tice/CEST-J-2015\\_TICE-accessible.pdf](http://www.ethique.gouv.qc.ca/en/assets/documents/CEST-Jeunesse/CEST-J-2015-tice/CEST-J-2015_TICE-accessible.pdf) dernière consultation : mars 2018.

Dominé, G., & Meirieu, P. (2014). *Les TICE à l'école, mode d'emploi*. Paris, France : ESF.

Enjeux pédagogiques n°26. (2016). *La culture numérique à l'école*. [Revue professionnelle] Bienne, Suisse : Haute École Pédagogique HEP-BEJUNE

Enjeux pédagogiques n°16. (2011). *Communication à l'école : de la plume au téléphone portable*. [Revue professionnelle] Bienne, Suisse : Haute École Pédagogique HEP-BEJUNE

Enjeux pédagogiques n°4. (2006). *Les tic et la pédagogie*. [Revue professionnelle] Bienne, Suisse : Haute École Pédagogique HEP-BEJUNE

Fédération « Wallonie-Bruxelles ». (2018). *Les TICE et l'enseignement en Belgique*. Repéré à : <http://www.enseignement.be/index.php?page=0&navi=3210> dernière consultation : mars 2018.

Institut international de Lancy. (2015). *Le livre blanc des TICE*. [Document pdf]. Repéré à : [http://www.iil.ch/ictcompanion/wp-content/uploads/2015/09/LivreblancTICE-22\\_cc\\_licence.pdf](http://www.iil.ch/ictcompanion/wp-content/uploads/2015/09/LivreblancTICE-22_cc_licence.pdf) dernière consultation : mars 2018.

Joubert, G. (2013) *Des TIC aux TICE... ou comment bâtir l'École de notre temps*, [document pdf]. Repéré à [https://www.meirieu.com/ECHANGES/joubert\\_TICE.pdf](https://www.meirieu.com/ECHANGES/joubert_TICE.pdf) dernière consultation : mars 2018.

Le projet « 1, 2, 3... codez ! » (2017). [Ouvrage visant à initier élèves et enseignants aux sciences informatiques, de la maternelle au collège]. Repéré à <http://www.fondation-lamap.org/123codez> dernière consultation : mars 2018.

Meirieu, P., Kambouchner, D., & Stiegler, B. (2012). *L'école, le numérique et la société qui vient*. Paris, France : Fayard/Mille et une nuits.

Ministère de l'éducation nationale française. (2018) *L'utilisation du numérique en classe en France*. Repéré à : <http://www.education.gouv.fr/cid208/l-utilisation-du-numerique-a-l-ecole.html>

dernière consultation :mars 2018.

Réseau CANOPE. (2018) *Activités TICE à l'école primaire* [Banque de séquences didactiques par le: réseau de création et d'accompagnement pédagogique]. Repéré à : <https://www.reseau-canope.fr/bsd/sequence.aspx?bloc=570985>

dernière consultation :mars 2018.

Union nationale des syndicats autonomes d'enseignants français. (2018) *L'école de demain*. [Blog]. Repéré à : <https://ecolededemain.wordpress.com/tag/tice/>

dernière consultation :mars 2018.

Wing, J. (2009) *La pensée informatique*. [Article]. Repéré à [https://interstices.info/jcms/c\\_43267/la-pensee-informatique](https://interstices.info/jcms/c_43267/la-pensee-informatique)

dernière consultation :mars 2018.